

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 14 octobre 2025

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 septembre dernier a été adopté lors de la séance du 14 octobre. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 14 octobre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Semis en pieds de murs

Le samedi 25 octobre 2025 au matin, la commune organise des **semis de fleurs** 🌸 en pieds de murs. L'opération est ouverte à tous les habitants.

✔ Objectif : embellir notre commune. Le rendez-vous est fixé à 10 h, rue Jean Grolleau. Venez regarder et participer, ce n'est pas si difficile.

À l'issue de l'opération, un sachet de semences vous sera offert : à votre tour de réaliser des semis de fleurs en pieds de mur sur votre propriété.

🍷 Animations pendant les vacances de la Toussaint 🍷

Les vacances approchent ! Vous cherchez des idées pour occuper vos enfants ou vos petits-enfants ? **Le Pays de Chantonay vous propose une belle sélection d'activités** à partager en famille : sorties, visites, découvertes... il y en a pour tous les goûts !

👉 Découvrez le programme complet en cliquant ici : [Livret des animations – Vacances de la Toussaint](#)

Pour encore plus d'activités et d'animations dans le bocage vendéen, n'hésitez pas à consulter le site <https://www.vendeebocage.fr/les-vacances-de-la-toussaint-vendee/www.vendeebocage.fr>.

La Micro-Folie itinérante à Bournezeau

La Micro-Folie itinérante s'installe à Bournezeau du 5 novembre au 6 décembre 2025.

✳ Salle du Conseil – Mairie de Bournezeau

Thème : LE MOUVEMENT 

Le musée numérique Micro-Folie du Pays de Chantonnay vous invite à une immersion artistique et interactive autour du thème du mouvement. Explorez des milliers d'œuvres d'art numérisées en haute définition, issues des plus grands musées nationaux et internationaux. Profitez également de livres, jeux de la ludothèque, et casques de réalité virtuelle pour une expérience culturelle enrichissante et ludique.

Entrée libre.

 Consultez le programme complet des animations : <https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2025/10/2025-0294-PR-MICROFOLIE-PROG-LIVRET-novembre-v2.pdf>

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Amicale des sapeurs-pompiers : tournée de calendriers 2026

Les sapeurs-pompiers de Bournezeau vont débiter leur traditionnelle tournée de calendriers à partir du 20 octobre prochain. Ils sont les seuls à avoir le vrai calendrier, vous pouvez les reconnaître grâce à leur tenue officielle "Sapeurs-Pompiers Vendée". N'hésitez pas à prévenir votre entourage dont les aînés.

Gym volontaire : octobre rose, tous en forme, tous en rose

L'association Gym Volontaire de Bournezeau s'associe et se sensibilise au dépistage du cancer du sein. **Elle invite ses licenciés à porter « la couleur rose » pendant les séances de ce mois d'octobre**, du vendredi 3 octobre au vendredi 31 octobre 2025.

Familles Rurales : vide ta chambre

L'accueil de Loisirs Familles Rurales de Bournezeau organise un "vide ta chambre" le **1er novembre 2025**, de 9h à 17h, à la salle du Mitan de Bournezeau.

Les bénéfices de cet événement permettront l'achat de jeux pour les enfants de l'accueil de loisirs.

4 euros le mètre linéaire.

 Réservation à partir de 2 mètres par Helloasso, [en cliquant ici](#).

Venez nombreux !!!

POUR RAPPEL

Déclarez vos ruches

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 1er septembre et le 31 décembre) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- . Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- . Améliorer la santé des abeilles,
- . Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne. Pour plus d'informations et pour effectuer votre déclaration, rendez-vous sur le site "mesdemarches.agriculture.gouv.fr"

Enquête statistique INSEE sur le thème "emploi du temps"

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une enquête statistique sur le thème de l'emploi du temps (connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles y consacrent) sur la Commune entre le 13 octobre et le 6 décembre 2025.

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur. **La participation à l'enquête est obligatoire.**

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à cette enquête sur le [site de l'INSEE](https://www.insee.fr/fr).

UDAF de la Vendée : parcours pour les enfants de parents séparés

L'Udaf de la Vendée, en partenariat avec l'association des Maisons de Quartier Yonnaises Val d'Ornay, propose un parcours destiné aux enfants de parents séparés à La Roche sur Yon du **27 au 29 octobre 2025**.

Ce sont 5 ateliers collectifs de parole et de soutien qui permettent aux enfants de 7 à 11 ans d'exprimer leurs émotions et partager leurs questions avec d'autres enfants du même âge, en toute confidentialité.

Les ateliers sont animés par une médiatrice familiale et une psychologue, toutes deux formées à l'accompagnement d'enfants de parents séparés.

Cette démarche permet aussi aux parents, dont la présence est attendue au dernier atelier, de mieux communiquer avec leur enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

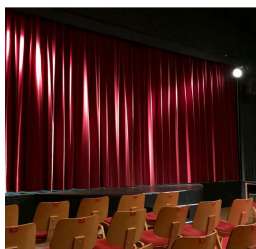
→ Renseignements sur le site de l'UDAF en cliquant ici udaf85.fr/peps. Inscription obligatoire par téléphone au [02.51.44.37.02](tel:02.51.44.37.02) ou par mail à peps@udaf85.fr

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

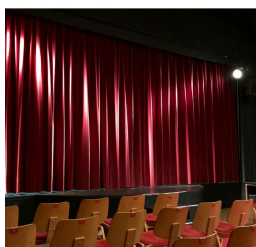
Agenda



24/10/2025

Soirée Cabaret

organisée par l'association du Marsupil'Amis



25/10/2025

Soirée Cabaret

organisée par l'association du Marsupil'Amis



25/10/2025

Semis en pieds de murs

La Commune organise des semis de fleurs  en pieds de murs. L'opération est ouverte à tous les habitants.



01/11/2025

Vide ta chambre

organisé par l'association Familles Rurales Bournezeau

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>